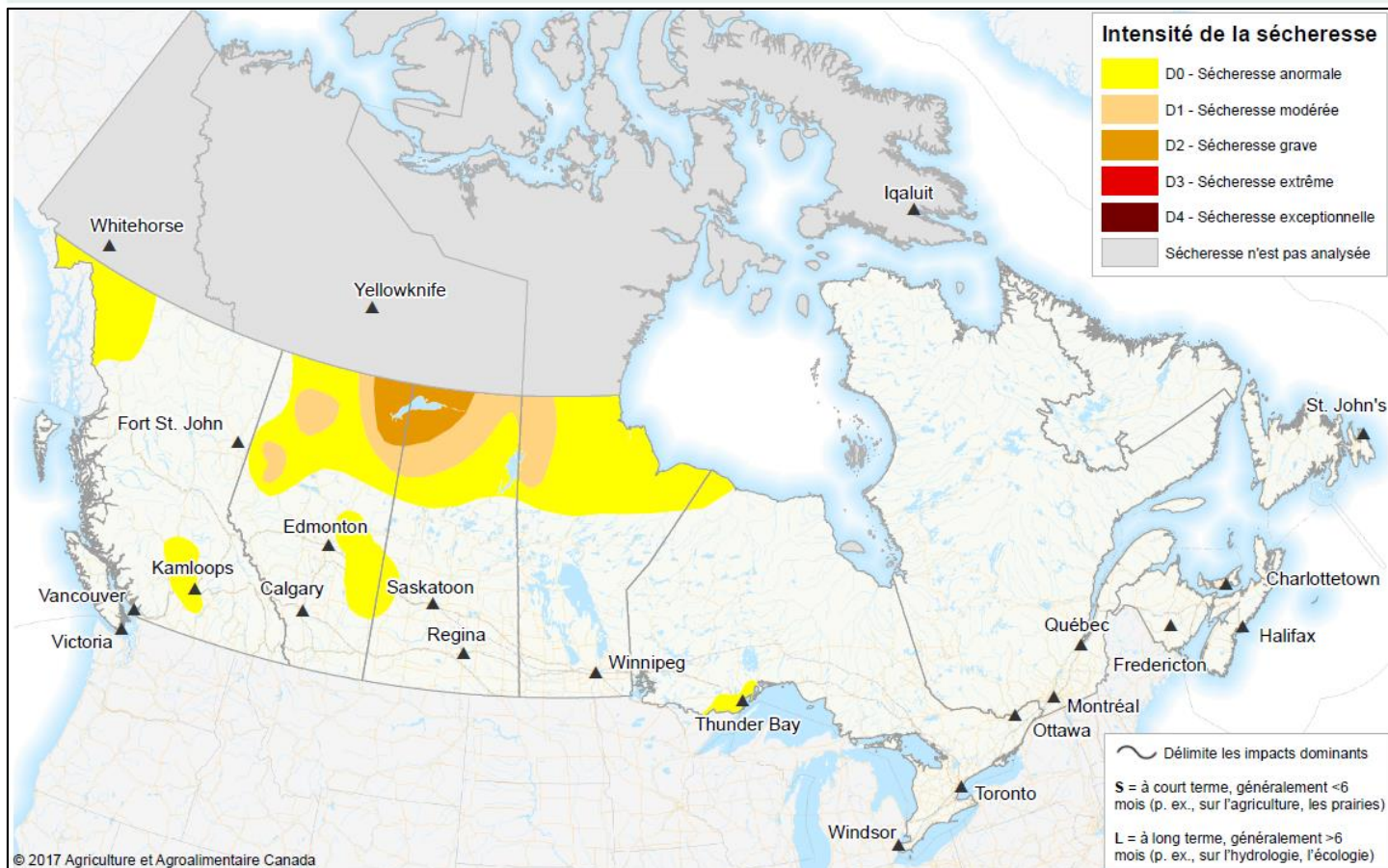


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 30 juin 2011



Les conditions de sécheresse se sont intensifiées dans tout le nord des Prairies et la Colombie-Britannique, tandis que les régions au sud ont continué de recevoir des précipitations suffisantes ou abondantes. Une importante sécheresse a persisté dans le nord de la région de la forêt boréale dans l'Ouest canadien, ce qui a entraîné une forte hausse du nombre de feux de forêt et des superficies brûlées, tandis que des régions au sud ont connu des précipitations excessives et des inondations. Il n'y a eu aucun problème de sécheresse dans l'Est du Canada.

Région du Pacifique (BC)

Une petite région du centre de la Colombie-Britannique a conservé sa classification D0, où des restrictions d'utilisation de l'eau ont été imposées. Une petite région du nord-ouest de



l'Ontario, qui se remet d'une sécheresse prolongée, a aussi conservé sa classification D0 (conditions de sécheresse anormales).

Région des Prairies (AB, SK, MB)

La région la plus durement touchée par la sécheresse est le nord de l'Alberta et de la Saskatchewan, près de la frontière des Territoires du Nord-Ouest. La classification D1 (sécheresse modérée) qui entourait la région du lac Athabasca en Alberta et en Saskatchewan a été portée à D2 (sécheresse grave) en raison des précipitations mensuelles et saisonnières qui ont continué d'être très inférieures à la normale. Au 22 juin, les feux de forêt dans le nord de l'Alberta avaient déjà consumé plus de 775 000 ha (1,9 million d'acres), chiffre stupéfiant d'environ 11 fois la moyenne sur dix ans qui est à peine supérieure à 70 000 ha (173 000 acres). En juin, les feux de forêt en Saskatchewan ont brûlé au total 200 000 ha (494 000 acres) dépassant aussi la moyenne sur dix ans qui est de 110 000 ha (272 000 acres). La saison annuelle des feux de forêt est loin d'être terminée, et s'il n'y a pas de précipitations normales ou supérieures à la normale au cours des mois de l'été, le danger de feux de forêt devrait rester exceptionnellement élevé. Des stations météorologiques de la région ont rapporté un déficit de 75 mm (3 po) d'eau depuis le premier avril; la moyenne régionale étant d'environ 85 mm (3,7 po). Les débits des cours d'eau de la région sont demeurés inférieurs à la moyenne en juin.

Autour de la région du lac Athabasca, la classification D1 s'étend du nord-est de l'Alberta au nord-ouest du Manitoba. En juin, le danger de feux de forêt est demeuré élevé dans l'ensemble de la région, et les précipitations reçues depuis le 1er avril se situaient à moins de 60 % de la normale. Il était interdit de faire des feux dans de nombreuses collectivités. Des conditions anormalement sèches (D0) sévissaient dans le nord de la région boréale de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, ainsi que dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique. Les précipitations pour l'ensemble de la région étaient inférieures à la normale depuis le 1er avril, mais les débits des cours d'eau demeurent près de la moyenne.

Les débits des cours d'eau sont élevés dans le sud des régions agricoles des prairies en raison des précipitations élevées reçues en juin. La superficie classée D0 dans l'est de l'Alberta et l'ouest de la Saskatchewan a été grandement réduite et ne couvre plus qu'une petite zone dans le centre-est de l'Alberta le long de la frontière avec la Saskatchewan. Près de 30 à 70 mm (1,2-2,8 po) de pluie a été reçu dans la région, du 17 au 19 juin. Dans le nord-ouest de l'Alberta, la sécheresse persistante qui sévit dans le sud de la région de Peace River s'est améliorée sensiblement, car de fortes pluies ont laissé entre 70 et 100 mm (2,8-4,0 po) d'eau les 24 et 25 juin. Par conséquent, la classification D2 (grave sécheresse) a été abaissée à D1. Cependant, comme les fortes pluies n'ont pas touché le nord de la région de Peace River aux prises avec des conditions excessivement sèches depuis le 1er avril 2011, la région conserve sa classification D1 (sécheresse modérée). Malgré les précipitations élevées qu'elle a reçues récemment dans son ensemble, la région continue de subir les conséquences de trois années consécutives de sécheresse. Tandis que les cultures annuelles s'en tireront mieux, les cultures fourragères et les pâturages en sont encore à se remettre des effets prolongés.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2011)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.